



Date :

27
AVRIL
2013

Lieu :

Hotel Vincci
Nozha
Beach
Hammamet

Prix
symbolique
: 60 D.

Séminaire animé par
Mr Rached Bouzaïene
Enseignant universitaire
et formateur expérimenté

LES NOUVEAUTES DE LA LOI DE FINANCE 2013

P
R
O
G
R
A
M
M
E

1ère séance : De 8 H 30 à 10 H 30 :

- ❖ Présentation des dispositions budgétaire pour l'année 2013
- ❖ Les nouvelles dispositions en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'impôt sur les sociétés
- ❖ Les Nouvelles dispositions en matière de TVA et de droit de consommation
- ❖ Les Nouvelles dispositions en matière de droit d'enregistrement et de timbre

Pause café

2ème séance: De 11 H 00 à 13 H 00 :

- ❖ Les Nouvelles mesures en matière d'avantages fiscaux
- ❖ Les Nouvelles dispositions en matière de contrôle et de contentieux fiscal
- ❖ Les Nouvelles dispositions en matière de droits de douane
- ❖ Les Nouvelles dispositions en matière des autres droits et taxes et les nouvelles dispositions non fiscales

Déjeuner